

Drones armés de Daesh : fantasmes et réalités



Capture d'une vidéo où l'EI met en évidence un drone civil Skywalker X8 équipé pour larguer de petites bombes. EI, « Wilayat Ninive ».

Les réseaux sociaux s'agitent, et le petit monde bigarré des experts avec, depuis que l'Etat islamique a entrepris de mettre en ligne divers documents illustrant l'utilisation de drones armés par ses combattants. L'écho médiatique de l'évènement est pour le moins conséquent. Il est évidemment important, pour une telle entité, de communiquer largement sur l'acquisition d'une capacité militaire nouvelle. L'EI projette en l'occurrence l'image d'une organisation armée innovante, qui va de l'avant, et qui dispute aux nations la maîtrise du ciel. L'EI se trouvant militairement en difficulté sur plusieurs territoires de son califat autoproclamé, le moment est sans doute bien choisi pour communiquer sur un ton positif à propos des thématiques guerrières. Mais il importe d'interpréter ces images sous l'angle factuel afin d'en ôter la part de fantasme pour n'en conserver que la valeur informative. Appuyons-nous sur cette toute récente vidéo de l'EI, « Wilayat Ninive ».

<https://youtu.be/LIfMgR6q77w>

Que voyons-nous là ?

Un drone civil grand public Skywalker (du nom du fabricant) X-8 (désignation du modèle). Une aile volante de 2,12m d'envergure dont la cellule de 4 kg, disponible sur Internet pour un peu moins de 250€, peut recevoir une motorisation électrique suffisamment puissante – jusqu'à 800 watts – pour

embarquer une charge utile d'environ 2kg. Parmi les accessoires que ce type d'engin peut emporter, on trouve divers modèles de caméras orientables. Voici, ci-dessous, une des revues dont ce drone a fait l'objet et que l'on peut trouver sur Youtube. Notez que ces machines peuvent être configurées de multiples manières, selon les besoins et envies de l'utilisateur. D'où des différences pratiquement systématiques entre les nombreux exemplaires dont vous trouverez des photos ou des vidéos au hasard d'une recherche sur Internet.

Et ce Skywalker X-8, que fait-il ?

Il largue des charges. Cela nous enseigne qu'il a été équipé d'une servocommande associée à un système de rétention – tige, câble ou autre dispositif léger du même ordre. Chaque charge est retenue par l'intermédiaire d'une boucle de ficelle dont elle est porteuse (visible dans la vidéo au moment du largage). Quand la servocommande est activée à distance, les charges sont larguées. La servocommande en question est un accessoire classique de modélisme, disponible sur le marché pour un prix variant, selon le modèle, entre quelques euros et quelques dizaines. La cible est repérée par le biais de la caméra orientable. La suite du document est sans rapport avec le drone en question. Pourquoi ? Car les « frappes » plutôt précises qu'on peut voir dans la vidéo – y compris celle, vers 1 min 33, qui précède l'entrée en action d'un S-VBIED (véhicule suicide) – sont conduites en vol stationnaire. D'où la précision. Or, l'aile volante X-8 ne fait pas de vol stationnaire. Elle avance ou tombe, au choix. Les largages d'armes que vous voyez là n'ont pas été opérés par ce grand drone mais par de plus petits, à voilure tournante, plus souples d'emploi et visuellement plus discrets. Ci-dessous, des drones de ce type – appelés « quadcopters » du fait de leurs quatre petits rotors – présentés par le journaliste Wassim Nasr sur son compte Twitter.

#Irak #Mossoul des drones modifiés de l'EI avec capacité de petite charge explosive pic.twitter.com/ArUkFOZadP

– Wassim Nasr (@SimNasr) 13 janvier 2017

Ces charges dont on voit l'effet au sol, qu'est-ce que c'est ?

Pour répondre précisément à cette question, il faudrait en observer une démontée, ce que nous n'avons pas sous la main. Reste que d'après ce que l'on voit, ça explose à la manière d'une grenade. D'une petite grenade. Car un détail important ne semble pas obséder la foule des commentateurs plus ou moins avisés de ce genre de vidéo : la plupart des gens aux pieds de qui ces charges explosent... partent en courant. Et pour cause : une fois le drone équipé – de sa motorisation, de ses commandes de vol, de ses batteries, de son parachute, de sa caméra assortie d'un dispositif de contrôle et d'un système d'émission... –, sa charge utile restante se résume à bien peu de chose. Donc l'armement embarqué est léger. Ce qui explique le taux de sinistralité plutôt bas observé chez les combattants ainsi « bombardés ».

Quel est l'apport militaire majeur du drone civil ?

Bien sûr on va vous parler de l'effet de ces « frappes » sur le moral des troupes, entre autres spéculations. Revenons-en donc aux faits, ça vaudra mieux. Depuis plusieurs années, les groupes armés engagés en Syrie et en Irak diffusent des images qui montrent clairement que non seulement ils ont des drones civils, mais qu'en plus ils savent s'en servir. Et qu'en font-ils ? Ils observent le champ de bataille d'en haut. Voilà sans aucun doute l'apport le plus important du drone au profit des

groupes armés non étatiques, dans le cadre de leur mutation vers la « techno-guérilla » : offrir une vue d'en haut en temps réel. Cela permet de voir tout ce qui n'est pas à couvert et que l'on ne voit pas depuis le sol à cause des bâtiments et des mouvements de terrain. Et, par conséquent, de définir la tactique, de guider le combattant à pied, de choisir une cible et un itinéraire pour le véhicule suicide... Cela permet aussi de faire du guidage d'artillerie, notamment au profit des mortiers, pièces très mobiles et à grande cadence de tir dont ces groupes disposent en grand nombre. Et cela permet enfin d'évaluer les dégâts infligés à l'ennemi par les feux qu'on lui a appliqués. La vidéo ci-dessous a été saisie par un drone de l'EI au-dessus de Mossoul.

https://youtu.be/6_jw0FlxpKk

Parmi les commentateurs tout excités par les drones « armés » de l'EI, aucun ou presque n'a noté que les drones non armés d'où viennent ces images n'étaient sans doute pas là que pour faire de jolies vidéos à poster sur Internet, mais aussi pour localiser les cibles, informer le commandement, coordonner la manœuvre et aller au résultat. Chacune de ces capacités est, dans le cadre du combat au sol, infiniment plus importante et déterminante que le largage de bombinettes marginalement létales. Certes, recevoir une petite grenade sur la figure ne fait plaisir à personne. Mais on n'a pas diffusé une vidéo chaque fois qu'un drone à vocation civile a permis de mettre au but une demi-douzaine d'obus de mortiers, une volée de roquettes Grad, ou d'organiser efficacement la manœuvre d'un ensemble cohérent de groupes de combat. Pourtant, l'effet sur le terrain en est nettement plus mortifère. La panique suscitée par les bombinettes ? Peut-être n'égale-t-elle pas celle qu'engendre une frappe de mortiers, de roquettes ou de véhicules suicide, souvent guidée par l'intermédiaire d'un pacifique petit drone.

La dimension aérienne n'est plus le monopole des Etats

L'image de propagande, quel qu'en soit l'émetteur, invite souvent à regarder la guerre par le petit bout de la lorgnette, de telle sorte que l'on passe à côté de l'essentiel en se focalisant sur l'accessoire. Les organisations armées non étatiques contestent depuis plusieurs années aux armées régulières le monopole des airs. Et elles le font au moyen de drones civils peu coûteux, aisément accessibles, et commodes à mettre en œuvre. Auparavant, on pouvait redouter les guérillas parce que leurs combattants, souvent autochtones, connaissaient bien le champ de bataille. Désormais, non seulement ils le connaissent, mais surtout ils le voient d'en haut. Ce qui leur permet de coordonner leurs mouvements et leurs feux en mettant à profit d'autres évolutions capacitaires, dans les domaines des transmissions, des armements de haute technicité, de l'artillerie, du véhicule suicide. Autant d'atouts qui furent jusqu'à nos jours, à peu d'exceptions près, l'apanage des armées régulières. Le drone à vocation civile qu'on aura armé pour un « bombardement » ou une opération « kamikaze » est peut-être (?) un effecteur intéressant à l'usage du terroriste. Mais pour un emploi militaire, sa faible charge utile rend son importance marginale. Surtout si on la compare à celle d'un matériel identique dont la capacité d'emport est exploitée pour embarquer des moyens de prise de vue avec transmission de l'image en temps réel – autant de matériels « grand public ». Le drone civil d'observation présente, au vu de ses faibles coûts d'achat et d'exploitation, et des capacités tactiques qu'il confère, une plus-value incomparable. Militairement parlant, le même matériel pourvu d'une charge offensive est plutôt cantonné dans une niche, à mi-chemin entre le domaine du harcèlement et celui du spectacle de propagande.

Jean-Marc LAFON